

Les abbés d'Ainay, alors tous grands seigneurs, vivant à la cour et au milieu du faste, avaient un trop grand besoin de leurs revenus pour en dépenser une partie à endiguer l'Azergues. Ils cherchaient au contraire à retirer de leurs domaines le plus de rentes possibles, aliénant en détail leurs seigneuries dont ils avaient déjà remis le gouvernement aux mains de fermiers généraux (22).

En 1718, l'abbé de Vaubecourt aliène la justice et directe de Marcilly et de Civrieux au profit de M. de Riverieux de Varax, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 1,150 livres (23).

M. de Varax, qui vint aussitôt habiter Marcilly, fit construire le château occupé actuellement par M. Bourseret, et fit dessiner le parc. Les de Varax, d'une vieille famille, qui porte : *Écartelé de vair et de gueules (Mazures, t. II. p. 79)*, tirent leur nom de Varax, hameau de Saint-Paul-de-Varax (Ain) ; ils possédaient cette seigneurie dès le XIII^e siècle sous la suzeraineté des comtes de Savoie ; Ulrich de Varax, 1250, est le premier connu de ce nom (24). Les de Varax ont été seigneurs de Romans et de Saint-André-du-Brouchoux au XV^e siècle (25) ; puis cette maison étant devenue lyonnaise au XVII^e siècle, elle posséda au XVIII^e les seigneuries de Marcilly, Civrieux, Gâges, Lozanne, d'Ars sous Limonest et Plambost, à

(22) A. Vingtrinier. *Revue du Lyonnais*, 48^e année, t. III, p. 275.

(23) Arch. du Rhône. Invent. Pupil., 2 part., ch. 3. — Arch. de la Charité. B. 239, 2, 111.

(24) *L'Île-Barbe* par M. Niepce, 1889, p. 174. — *Mazures*, t. I, p. 370.

(25) *Mazures*, t. I, p. 79.